

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **3 mai 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le **26 avril 2024**

Président: M. Xavier **ODO**

Secrétaire de séance : Mme Victoria **MARI**

Présents :

M. Xavier **ODO**, Mme Isabelle **GAUTELIER**, Mme Najoua **AYACHE**, M. Florian **RAPP**, Mme Victoria **MARI**, M. Frédéric **SERRA**, Mme Irène **DARRE**, M. Christophe **CABROL**, Mme Nathalie **COURREGES**, M. Hervé **NOUZET**, M. Amar **MANSOURI**, M. Olivier **CAPELLA**, Mme Delphine **FAURAND**, M. Théo **VIGNON**, M. Florian **CAMEL**, M. Roland **DÉCOMBE**, Mme Pia **BOIZET**, M. Jérôme **BUB**, Mme Daniela **SEIGNEZ**, M. Monji **OUERTANI**, M. Arnaud **DEROUBAIX**

Procuration :

M. Guillaume **MOULIN** donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Marie-Claude **MASSON** donne pouvoir à Mme Irène DARRE, Mme Maria **MARTINEZ** donne pouvoir à M. Hervé NOUZET, M. Djamel **MESAI-MOHAMMED** donne pouvoir à M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Charlotte **MARLIAC** donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, M. Maxime **MONTET** donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Aurélie **FRONTERA** donne pouvoir à Mme Victoria MARI, Mme Chloé **OLLAGNIER** donne pouvoir à M. Florian RAPP

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD) - CANDIDATURE DU TERRITOIRE DE GRIGNY-GIVORS

La Ville de Grigny étudie depuis 2018 l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" (TZCLD), et a fait le choix depuis 2020 de s'engager dans un tel projet, comme en atteste notamment la délibération du Conseil municipal du 20 novembre 2020, approuvant l'adhésion de la Ville de Grigny à l'association nationale « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ». Cette initiative s'inscrit parfaitement dans les objectifs prioritaires du mandat municipal actuel, et dans la stratégie globale d'accompagnement de l'insertion professionnelle.

Le projet vise à combattre le chômage de longue durée notamment en créant une Entreprise à But d'Emploi (EBE), élaborée en collaboration avec les habitants volontaires et les acteurs locaux. Cette EBE offrira des contrats en CDI avec une prise en charge de la masse salariale à 95% grâce à la contribution au développement de l'emploi, sous réserve de l'approbation de la candidature du territoire Grigny-Givors. Les critères d'éligibilité pour être inscrit à la liste des volontaires à l'emploi sont les suivants : habiter le Quartier Politique de la Ville (QPV) du Vallon depuis au moins 6 mois et justifier d'une recherche d'emploi stable depuis au moins un an.

Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec la ville de Givors, sur un territoire couvrant les quartiers du Vallon et de la zone d'activité économique de Chantelot à Grigny et des Vernes à Givors. Ces quartiers ont été choisis en raison de leurs taux élevés de chômage et de précarité respectifs, illustrés par des chiffres de 26,1% de chômage au Vallon en 2021 et 38% aux Vernes.

L'aboutissement de ce projet aura un double impact bénéfique : il favorisera l'intégration professionnelle des habitants volontaires et renforcera l'attractivité de Grigny. Au cours des cinq prochaines années, le projet prévoit d'accompagner 356 personnes, dont 89 habitent le Vallon. De plus, ce projet contribuera à répondre aux besoins spécifiques identifiés sur notre territoire. Ainsi les

activités envisagées pour la première année d'exploitation de l'EBE comprennent l'ouverture d'une ressourcerie, divers services à tarifs préférentiels pour les habitants dans les situations les plus précaires (couture, petit bricolage, ...), ainsi que des services de prévention. D'autres activités pourront être développées au cours des cinq années d'expérimentation.

Enfin, cette démarche vient en complément des politiques sociales existantes sur le territoire, en étroite collaboration avec l'équipe de l'expérimentation France Travail.

La Métropole de Lyon a affirmé son soutien à la candidature par délibération de la commission permanente du 9 avril 2024 (CP-2024-3118) et s'est engagée à participer au financement de la contribution au développement de l'emploi dans le cadre de ses compétences, à mobiliser ses services territorialisés en appui aux travaux menés localement (chefs de services sociaux, développeurs économiques, coordinateurs emploi-insertion et chargés de liaison entreprise emploi de la MMI'e), et à mettre en place une plateforme de coopération entre les territoires et la mutualisation de travaux autour de thématiques stratégiques, en vue de constituer un appui d'ingénierie aux projets TZCLD.

De son côté, la ville de Grigny s'engage à :

- Continuer à assurer la co-présidence et à contribuer à l'animation du Comité Local pour l'Emploi. Cela passe notamment par le financement des postes de l'équipe projet dans la continuité des contributions et de la répartition de celles-ci déjà mises en œuvre depuis le lancement du projet.
- Continuer à mettre à disposition les services de la commune selon les besoins de l'équipe projet.
- Participer activement à l'évaluation de l'expérimentation
- Mettre à disposition pour une durée de 3 ans potentiellement renouvelable, des locaux pour l'EBE à titre gracieux. Les locaux identifiés sont ceux situés au 6 promenade Jacques Brel, dont la valeur locative est estimée à 20 000 €/an.
- Proposer la nomination de Monsieur Frédéric Serra au Conseil d'Administration de l'association portant l'EBE.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER la candidature de la Ville de Grigny, en partenariat avec celle de Givors, à la démarche « territoire zéro chômeur longue durée » ;

D'AUTORISER le dépôt du dossier de candidature dans le cadre des conditions susmentionnées ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette candidature.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , Mme Charlotte MARLIAC , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI , M. Arnaud DEROUBAIX
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le

ID : 069-216900969-20240503-DEL_24_037-DE



Ainsi fait et délibéré le vendredi 03 mai 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Victoria MARI.